



Appui à la prise de poste des nouveaux chefs de SEA

Éléments de contexte :

Pour faciliter la prise de poste des nouveaux chefs de SEA, des actions d'accompagnement et de formation sont mises en place. Elles s'inscrivent dans le plan d'accompagnement des SEA de mars 2018.

Objectifs :

Aider le nouvel arrivant à :

- se positionner au sein de son service et du CODIR, identifier les axes de travail avec les services de la DDT(M),
- avoir des clefs de lecture et d'analyse de son environnement professionnel et de ses relations de travail,

à partir d'échanges et de retour d'expérience

Public concerné :

Les chefs de SEA occupant pour la 1ère fois cette fonction et nommés dans l'année.

Session 1 :

L'environnement du SEA :

- les partenaires (collectivités territoriales, services de l'Etat, professionnels, ASP, FranceAgriMer ...) et leurs inter-actions,
- les relations entre les trois niveaux territoriaux : central, régional et départemental,
- l'organisation du service et les attentes de la direction,
- le réseau des SEA et son organisation,
- les différentes instances (CDOA, CDPNAF...)

Les thématiques « métier » :

- le calendrier de la PAC,
- les aides du SIGC, système intégré de gestion et de contrôles,
- les aides au développement rural (installation, modernisation...),
- les aides de crise (et calamités agricoles),
- le foncier (structures/compensation collective).

Les thématiques « RH » spécifiques :

- le recrutement et la gestion des agents contractuels,
- la prévention des RPS et des agressions, savoir réagir,
- la gestion des pointes de travail.

Sessions 2 et 3 : reposent sur de l'échange de pratiques à partir des besoins recensés auprès des stagiaires.

Intervenants :

Franck CHARRON, DR ASP Normandie
Patrice FRANCOIS, chef du SEA de la DDT du Clavados.

Durée :

1 jour par session

Nombre de participants maximum :

15 participants

Responsable pédagogique :

Nathalie ESTEBANEZ, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 15.
Mail nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.
Mail martine.fluet@agriculture.gouv.fr

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
Mail : formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

121,00 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTE (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères.

Code RenoiRH formation :

NINAGP0001